



Intitulé du poste :
JARDINIER(E) MUNICIPAL

Direction : Espaces Verts

Rattachement hiérarchique : Sous la responsabilité du chef d'équipe du secteur

Filière : technique

Catégorie : C

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial

Famille de métier : Q

Cycle de travail : 37h30/semaine

Horaires de travail : 8h00-12h00 / 13h00-16h30

Missions :

Le jardinier assure l'entretien, le fleurissement et la mise en valeur des espaces verts publics, squares, parcs et jardins communaux. Représentant direct des services municipaux sur le terrain, il assure les missions de qualité de service public, d'embellissement et d'amélioration des qualités paysagères de la ville. Le jardinier devra également participer à la proposition des modalités de fleurissement ou d'aménagement de façon à créer une véritable identité à son site d'affectation.

Activités principales :

- Entretien des espaces verts :
- Entretien des différents types d'espaces verts, massifs fleuris et arbustifs
- Taille des arbustes, haies, rosiers, plantes vivaces et surveillance de la flore
- Entretien des espaces engazonnés : Tonte, scarification, apport d'engrais, débroussaillage des bordures
- Entretien des voies de circulation des parcs (stabilisés ou surface minérale) et désherbage
- Ramassage des feuilles
- Ratisage des bacs à sables
- Nettoyage des espaces verts
- Arrosage
- Création d'espaces verts :
- Fleurissement de la ville : travaux de plantation, de création, confection de massifs arbustifs et floraux, comprenant le travail du sol, la plantation, la mise en place de paillage, l'arrosage, binage et désherbage
- Création de gazon, massifs de vivaces, massifs arbustifs, plantation d'arbres
- Entretien du matériel :
- Entretien courant du matériel et des locaux professionnels

Activités secondaires :

- Surveillance du patrimoine (végétaux, jeux, clôture, etc...)
- Renfort d'équipes
- Recherche de nouveautés et propositions d'amélioration
- Interventions ponctuelles dans les Jardins partagés et jardins pédagogiques
- Préparation des EV accueillant des manifestations
- Participation occasionnelle et obligatoire au minimum un week-end par an, aux

manifestations internes et/ou des autres services (montage, préparation, animation)

Relations internes :

- Services Techniques
- ASVP

Relations externes :

- Riverains

Compétences et profil requis pour occuper le poste :

- Diplôme horticole ou en « aménagement paysager » (CAP, BEPA)
- Maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts
- Connaissance de la gestion différenciée
- Capacité à réaliser des plantations selon des plans fournis et maîtrise des techniques de plantation selon les différents types de végétaux
- Connaissance du végétal et reconnaissance des espèces ornementales
- Manipulation des engins à moteur
- Rigueur et organisation
- Intérêt avéré pour le service public
- Capacité à travailler en équipe et en extérieur
- Savoir travailler en sécurité pour soi-même, son équipe, et pour les usagers
- Expérience appréciée

Moyens matériels et équipements utilisés dans le cadre des fonctions :

- Outils professionnels, matériels à moteur
- Tenue de travail
- Equipement de sécurité
- Véhicules
- Locaux

Contraintes particulières :

- Permis B indispensable
- CACES nacelle, CACES mini-pelle appréciés